

# Restez informé(e) grâce au bulletin technique en Fruits et Viticulture !



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
TARN-ET-GARONNE**



Producteurs de fruits  
et viticulteurs

Optimisez votre protection phytosanitaire sur vos productions :  
melon, fruits à pépins, fruits à noyaux, raisin de table, arboriculture en Agriculture Biologique, viticulture

## Les + AVANTAGES

- > Conseil indépendant
- > Conseillers spécialisés par filière
- > Travail en partenariat avec les réseaux techniques et d'expérimentation



## VOS RÉSULTATS

Bulletins phytosanitaires adaptés aux productions et aux territoires

## Nos SERVICES



### OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Analyse de risques, préconisations phytosanitaires et méthodes alternatives

### ÉDITION THÉMATIQUES PAR FILIÈRE

Éditions Fruits : Fruits à pépins, Fruits à noyaux, Melon, Raisin de table

Édition A.B. : Arboriculture en A.B.

Éditions Viticulture : Fronton, Brulhois, Coteaux du Quercy, Saint-Sardos

### BULLETINS ÉLABORÉS PAR VOTRE CONSEILLER SPÉCIALISÉ EN FONCTION DES FILIÈRES :

Sofiane ALLOUM  
Sylvie BOCHU  
Julie CADOT  
Cédric CAILLAU  
Maxime CROUZET  
Marie DORDOLO  
Karine GHION  
Jean-François LARRIEU  
Jean-Louis SAGNES

La Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°08021111-1024 auprès de Groupama d'Occitanie garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

**UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !**  
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762

## Votre interlocutrice

**Béatrice RUELLE**  
05 63 63 48 70 - [beatrice.ruelle@agri82.fr](mailto:beatrice.ruelle@agri82.fr)

### MODALITÉS

Fréquence de bulletins adaptée à la situation phytosanitaire des cultures, 10 à 25 bulletins annuels, diffusion par courriel ou fax

### TARIFS

Tarifs détaillés, modalités, formulaires d'abonnement et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

# Optimisez vos résultats avec le suivi technique en Arboriculture !



Arboriculteurs toutes filières en conduite conventionnelle ou A.B.

Optimisez la conduite technique de votre verger et améliorer vos pratiques

Bénéficiez de conseils réguliers pour votre prise de décisions et d'un bilan qualitatif en fin de campagne

## Les + AVANTAGES

- > Expertise indépendante
- > Conseillers spécialisés travaillant en partenariat avec les centres d'expérimentations



## VOS RÉSULTATS

Bulletins techniques hebdomadaires - Plan individuel de progrès et ses indicateurs de suivi - Conseil de terrain

## Nos SERVICES



### CONSEIL TECHNIQUE AVEC VISITES VERGERS SELON LA FORMULE ET THÉMATIQUES CHOISIES

Formules : 3, 5, 8, ou 11 visites

Thématiques : taille, éclaircissage, stratégie phytosanitaire, maturité, fertilisation

### AIDE À LA PRISE DE DÉCISIONS

### BILAN DE CAMPAGNE EN FIN DE SAISON

### ACCOMPAGNEMENT RÉGULIER EN FONCTION DU PROFIL DE VOTRE EXPLOITATION

Interventions réalisées par un conseiller spécialisé de l'équipe Arboriculture : Julie CADOT, Marie DORDOLO, Jean-François LARRIEU, Jean-Louis SAGNES

La Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°08021111-1024 auprès de Groupama d'Oc garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

**UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !**  
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

## Votre interlocutrice

Marie DORDOLO  
06 47 89 55 03 - [marie.dordolo@agri82.fr](mailto:marie.dordolo@agri82.fr)

### MODALITÉS

Suivi individuel sur votre exploitation et conseils téléphoniques

### TARIFS

1er visite d'exploitation = Offert

Tarification et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

# Bénéficiez du suivi observations en vergers !



Arboriculteurs toutes filières en  
conduite conventionnelle ou A.B.

Optimiser la conduite technique de votre  
verger grâce aux observations effectuées et une  
analyse de risques des différents bio agresseurs  
décelés sur votre exploitation

## Les + AVANTAGES

- > Expertise indépendante
- > Vision globale (technique, économique, administrative, réglementaire, etc.)
- > Conseillers spécialisés travaillant en partenariat avec les centres d'expérimentations



## VOS RÉSULTATS

Compte-rendu des observations après chaque visite - Conseils téléphoniques

## Nos SERVICES



**APPORTER UNE ANALYSE DE RISQUES SUITE AUX  
OBSERVATIONS DE VOS PARCELLES**

**INTERVENTIONS RÉALISÉES PAR UNE CONSEILLÈRE  
SPÉCIALISÉE**

Interventions réalisées par une conseillère de l'équipe  
Arboriculture : Julie CADOT

## Votre interlocutrice

Julie CADOT  
06 89 72 66 09 - [julie.cadot@agri82.fr](mailto:julie.cadot@agri82.fr)

### MODALITÉS

Suivi individuel sur votre exploitation et échanges téléphoniques

### TARIFS

1<sup>ère</sup> visite d'exploitation = offerte, tarifs selon le nombre de visites  
(15, 20, 25 ou 30)

Tarifcation et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°1F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

# Optimisez votre conduite du vignoble avec le suivi technique en Viticulture !



Viticulteurs producteurs de raisin de cuve  
en production raisonnée

Optimisez la conduite technique de votre vignoble en production conventionnelle ou en Agriculture Biologique

## Les + AVANTAGES

- > Expertise indépendante
- > Conseillers spécialisés travaillant en partenariat avec les Appellations du territoire et les centres d'expérimentation
- > Compétence technique reconnue
- > Connaissance globale des dispositifs d'aides



## VOS RÉSULTATS

Bulletins techniques hebdomadaires - Conseil de terrain individuel à chaque visite

## Nos SERVICES



**CONSEIL TECHNIQUE AVEC 5 À 10 VISITES SELON LES THÉMATIQUES CHOISIES**

**PRÉCONISATIONS PHYTOSANITAIRES**

Conseil personnalisé avec visites de 2 parcelles référentes

**ACCOMPAGNEMENT AU PASSAGE EN AB**

Appui administratif et conseil technique personnalisé avec visites de 2 parcelles référentes

**ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN PLACE DE COUVERTS VÉGÉTAUX**

Caractérisation des sols des principaux îlots, détermination des espèces à planter, suivi de l'évolution des sols

**MISE À JOUR DE L'ITINÉRAIRE TECHNIQUE DE L'EXPLOITATION (TAILLE, FERTILISATION, GESTION DE L'ENHERBEMENT)**

Diagnostic des pratiques actuelles, préconisation des améliorations potentielles pour chaque grande étape d'une année viticole

**ACCOMPAGNEMENT PAR UN CONSEILLER SPÉCIALISÉ**

Sofiane ALLOUM et Cédric CAILLAU

La Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°08021111-1024 auprès de Groupama d'Oc garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

**UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !**  
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762

## Votre interlocuteur

Cédric CAILLAU

06 08 41 30 56 - [c.caillau@agri82.fr](mailto:c.caillau@agri82.fr)

## MODALITÉS

Suivi individuel sur votre exploitation et conseils téléphoniques

## TARIFS

1er visite d'exploitation = Offert

Tarifcation et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

# Optimisez vos résultats avec le suivi technique en Grandes Cultures !



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
TARN-ET-GARONNE



Céréaliers en production conventionnelle ou biologique

Optimisez la conduite technique de votre atelier Grandes Cultures quel que soit son mode de production (conventiel ou biologique)

## Les + AVANTAGES

- > Conseil de terrain individualisé
- > Suivi selon vos besoins et aux moments clés
- > Conseil tracé à chaque visite (compte-rendu)
- > Expertise technique



## VOS RÉSULTATS

Conseil de terrain individualisé - Conseil tracé à chaque visite dans un compte-rendu

## Nos SERVICES



**CONSEIL TECHNIQUE AVEC 3 À 5 VISITES SELON LES THÉMATIQUES CHOISIES**

**RÉALISATION DE PRÉCONISATIONS PHYTOSANITAIRES**

Conseil technique personnalisé avec visite de parcelles

**ACCOMPAGNEMENT AUX CHOIX TECHNIQUES EN AB**

Conseil technique personnalisé avec visite de parcelles

**ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN PLACE DE COUVERTS VÉGÉTAUX**

Visite des parcelles aux stades clés d'implantation et développement des couverts

## ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS DE PRATIQUES DE L'EXPLOITATION

Conseil sur l'itinéraire technique d'une culture ciblée (variétés, ferti, phyto..) en "morte saison"

## INTERVENTIONS RÉALISÉES PAR UNE CONSEILLÈRE SPÉCIALISÉE

Ingrid BARRIER, Lucas BONTEMPI et Céline GUILLEMAIN

La Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°08021111-1024 auprès de Groupama d'Oc garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

**UN CONSEIL PHYTOPHARMEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !**  
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

## Vos interlocuteurs

**Ingrid BARRIER**

06 42 44 10 09 - [ingrid.barrier@agri82.fr](mailto:ingrid.barrier@agri82.fr)

**Lucas BONTEMPI**

06 30 02 32 50 - [lucas.bontempi@agri82.fr](mailto:lucas.bontempi@agri82.fr)

**Céline GUILLEMAIN**

06 63 63 63 70 - [celine.guillemain@agri82.fr](mailto:celine.guillemain@agri82.fr)

## MODALITÉS

Suivi individuel sur votre exploitation et conseils téléphoniques

## TARIFS

1er visite d'exploitation = Offert

Tarifcation et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

# Anticipez votre fertilisation avec le Plan Prévisionnel de Fumures !



**PROagri**

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
TARN-ET-GARONNE



Agriculteurs ayant  
des productions végétales

Optimisez la fertilisation azotée de vos cultures et prairies

Respectez la réglementation

## Les + AVANTAGES

- > Conseil neutre et indépendant de la vente
- > Méthodes de calcul réglementaires
- > Données accessibles sur l'outil MesP@rcelles



## VOS RÉSULTATS

Tableau objectif de rendement - Plan Prévisionnel de Fumure

## Nos SERVICES



ANALYSE DES BESOINS EN AZOTE DE VOS CULTURES SELON LES RENDEMENTS ATTENDUS

CALCUL DE VOS DOSES À APPORTER EN FONCTION DES FOURNITURES DU SOL

VALORISATION DE VOS ENGRAIS DE FERME

FRACTIONNEMENT ET CHOIX DES ENGRAIS MINÉRAUX

**PROagri**  
**mesparcelles**  
L'accélérateur de performance

## Vos interlocuteurs

- Lucas BONTEMPI** (filières végétales)  
06 30 02 32 50 - [lucas.bontempi@agri82.fr](mailto:lucas.bontempi@agri82.fr)
- Béatrice BORGNA** (filières animales et végétales)  
06 08 41 31 25 - [beatrice.borgna@agri82.fr](mailto:beatrice.borgna@agri82.fr)
- Laure CALMETTES** (filières animales)  
07 86 41 25 53 - [laure.calmettes@agri82.fr](mailto:laure.calmettes@agri82.fr)
- Charlyne GRONDIN** (filières animales et végétales)  
06 70 85 65 61 - [charlyne.grondin@agri82.fr](mailto:charlyne.grondin@agri82.fr)
- Sophie TUYÈRES** (filières végétales)  
06 08 41 30 62 - [sophie.tuyeres@agri82.fr](mailto:sophie.tuyeres@agri82.fr)

## MODALITÉS

Accompagnement individuel et usage de l'outil MesP@rcelles

## TARIFS

Tarif forfaitaire selon l'assolement d'exploitation

Tarification et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

# Pilotez votre fertilisation

grâce à  
**Mes Sat'images !**



Agriculteurs concernés des grandes cultures et prairies

Ajustez la dose d'azote selon les besoins de votre culture, pour garantir productivité et qualité de récolte (dose totale sur colza, apport qualité sur blé)

Optimisez et actualisez le prévisionnel de fumure (justificatif réglementaire)

Modulez cette dose en intra-parcellaire pour toutes cultures

## Les + AVANTAGES

- > Conseil indépendant de la vente
- > Cartes disponibles sur l'outil Mes Parcelles
- > Expertise agricole globale reconnue



## VOS RÉSULTATS

Préconisation et carte de modulation des apports azotés - Justificatif Directive Nitrates - Conseil de terrain

## Nos SERVICES



### SURVOL SATELLITE AVEC MESURE

Colza : mesure de la biomasse entrée et/ou sortie hiver  
Blé / Orge : mesure de la biomasse avant épi 1cm pour une estimation de biomasse avec une 1<sup>ère</sup> carte  
Blé : mesure de l'INN indice de nutrition azotée (courant montaison) avec une 2<sup>nd</sup>e carte pour une préconisation de dose  
Prairies / Cultures de printemps : mesure de la biomasse

### CARTE DE MODULATION

Dose moyenne à la parcelle

### CONSEIL GÉNÉRAL SUR L'OPTIMISATION DE LA FERTILISATION



mes  
**sat'images**

## Votre interlocutrice

Céline GUILLEMAIN

06 77 57 87 11 - [celine.guillemain@agri82.fr](mailto:celine.guillemain@agri82.fr)

### MODALITÉS

Prestation individuelle sur l'exploitation

### TARIFS

Tarif /ha et selon le nombre de cartes demandées  
Tarification et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

# Agr'innov : l'agronomie au service de votre atelier **Grandes Cultures !**



**PROagri**  
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
TARN-ET-GARONNE**

Agriculteurs en Grandes Cultures  
et Polyculture-élevage

Développez de nouvelles techniques sur votre atelier grandes cultures et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé selon vos besoins :

- . Réduire le travail du sol ou développer le Semis direct
- . Mettre en place un couvert végétal ou une culture dérobée
- . Faire évoluer sa rotation

## Les + AVANTAGES

- > Animation de collectifs d'agriculteurs développant ces pratiques
- > Mise en œuvre et suivi d'une plate-forme de démonstration sur la ferme de Bexianis
- > Partenariats avec les instituts techniques nationaux
- > Proposition de formations sur l'Agriculture de Conservation des Sols



## VOS RÉSULTATS

Plan d'actions individualisé - Conseils agronomiques - Diagnostics de vos pratiques culturales et de l'état de vos sol

## Nos SERVICES



PLAN D'ACTIONS POUR LA CAMPAGNE À VENIR

ACCOMPAGNEMENT AU CHAMP POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DÉFINIES EN 3 VISITES

BILAN DE FIN DE CAMPAGNE ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION POUR LES CAMPAGNES SUIVANTES

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE EN COURS DE CAMPAGNE

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ RÉALISÉ PAR UN CONSEILLER SPÉCIALISÉ GRANDES CULTURES Céline GUILLEMAIN, Lucas BONTEMPI

La Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°08021111-1024 auprès de Groupama d'Oc garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

**UN CONSEIL  
PHYTOPHARMEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !**  
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762

## Votre interlocutrice

Céline GUILLEMAIN  
06 77 57 87 11 - [celine.guillemain@agri82.fr](mailto:celine.guillemain@agri82.fr)

### MODALITÉS

Accompagnement individuel sur votre exploitation et conseils téléphoniques

### TARIFS

Tarification et conditions générales de vente sur demande

